



Communauté de Communes du  
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI  
ARRIVEE LE

3 0 OCT. 2012

N°

Délibération N°

Date de convocation : 05 octobre 2012

Nombre de conseillers en exercice : 77

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2012

L'an deux mille douze, le 15 octobre 2012 à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis—Catésis se sont réunis au Foyer Rural de Saint-Hilaire-Lez-Cambrai, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gérard DEVAUX, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis, Maire de Beauvois-en-Cambrésis.

**Etaient présents** (57 titulaires et 5 suppléants (S)) :

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Caillion-sur-Sambre

Cellier

Chilly

Caulery

Clary

Dehéries

Étincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Marétz

Maurais

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Dominique BEAUDUIN  
Marie-Chantal TRANCHANT  
Marcel WAXIN  
Jean-Félix MACAREZ  
Hubert DEJARDIN  
Jean-Michel COUTURIER  
Gérard DEVAUX  
Lionel BASIN  
Jacques OLIVIER  
Paul SOUPLY  
Michel LEDUC  
Gérard LENOBLE  
Jacques LESNE  
Didier MARECHALLE  
Peggy SZOPA  
Thierry WALEMME  
Philippe DUCROUX  
Dominique LAMOURET  
Liliane ADAM  
Agnès BERANGER  
Gérard BEZIN  
Didier BONIFACE

Gérard BOURY  
Guy BRICOUT  
Martine THUILLEZ(S)  
Jean-Pierre MAILLIARD  
Christiane MARANDE  
Pierre LEVEQUE(S)  
Bernard POULAIN  
Liliane RICHOMME  
Alain RIQUET  
Sandrine TRIoux  
Bernard VERMEIL  
Serge WARWICK  
Alain GOETGHELUCK  
Gérard TAISNE  
Bernard PLET  
Jean WEcxSTEEN  
Gilberte SZOPA(S)  
Jean-Louis CAUDRELIER  
Bernard LECOLIER  
Charles BLANGIS  
Sylvie DECRESSIONIERE  
Michaëlle LEGRAND

Joseph MODARELLI  
Annie DORLOT(S)  
Serge SIMEON  
Marc DUFRENNE  
Aimé BLEUSE  
Michel HENNEQUART  
Pierre LEBLON  
Francis GOURAUD  
Daniel BLAIRON  
Augustine NOIRMAIN  
Jean-Pierre RICHEZ  
Véronique NICAISE  
Jean-Raymond WATTIEZ  
Brigitte LEDUC(S)  
Jean-Marc DOSIERE  
Jean-Paul CAILLIEZ  
Marie-Hélène DUEZ  
André-Marie FORRIERRE

**Membres excusés** (15) : Maryse BASQUIN, Gilles PELLETIER, Serge LEULIETTE, Bruno MANNEL, Cécile MERCIER, Michèle BRULANT, Jacques LERICHE, Marc PLATEAU, Pascal COQUELLE, Hubert LEFEVRE, Jacky DUMINY, Daniel CATTIAUX, Henri QUONIOU, Daniel FIEVET.

Madame Augustine NOIRMAIN est élue secrétaire de séance.

**Objet : MARCHE A BONS DE COMMANDE SUR 4 ANS POUR DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée le lancement d'une consultation pour un marché à bons de commande de quatre années pour des travaux d'éclairage public sur le territoire communautaire.

Monsieur le Président rappelle que les critères cités dans le règlement de la consultation étaient :

- Valeur Technique : 50%
- Prix : 50%

Monsieur le Président indique que l'ouverture des plis s'est déroulée le mercredi 26 septembre 2012.

Monsieur le Président précise que deux entreprises ont répondu à cette consultation : SNEF et EITF.

Monsieur le Président indique qu'après examen des pièces contenues dans les premières enveloppes, la Commission d'Appels d'Offre a décidé de retenir les deux candidatures.

Monsieur le Président ajoute que la Commission d'Appels d'Offres a ensuite procéder à l'ouverture des enveloppes contenant les offres.

Monsieur le Président indique à l'assemblée, que la CAO a chargé le maître d'œuvre d'établir une analyse approfondie de ces deux offres. Après analyse, il en ressort que la société EITF est proposée mieux disante pour un montant de 277 127,71€ HT.

Monsieur le Président propose donc à l'assemblée de bien vouloir approuver la décision de la CAO et d'attribuer ce marché à la société EITF pour un montant HT de 277 127,71€ ainsi qu'à l'autoriser à signer toute pièce pour le marché devant intervenir.

ADOPTE A L'UNANIMITE

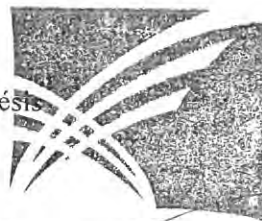
Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 30 octobre 2012 et de la publication  
Le 30 octobre 2012

Pour expédition conforme  
Caudry, le 30 octobre 2012

Vu,

Le Président,  
Maire de BEAUVOIS-en-Cambrésis

Gérard DEVAUX



Le Président,  
Maire de BEAUVOIS-en-Cambrésis

Communauté de Communes du  
Caudrésis - Catésis  
Gérard DEVAUX

**IMPORTANT**

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.